BIRDS AND DISEASE.

An Authority Who Thinks Birds Incapable of Carrying Contagion.

Persons interested in birds have recently been debating the question whether these creatures are capable of contracting disease from human beings or of transmitting disease to human beings. Expert opinion seems to be divided. On the one hand Dr. K. Rulf, director of Gefierderte Welt, in a recent letter to the president of the Acclimation society, asserts that the transmission of any disease from a bird to a man and vice versa is absolutely impossible. Says Dr. Rulf:

"For more than 30 years I have been occupied in keeping, observing and raising exotic birds of plumage, consequently I have had occasion to deal with them when ill. Every bird that has died has been examined and I have thus dissected during about 30 years several hundred paroquets. I have always kept these birds during their illness, sometimes for a considerable period, in my apartment, which is somewhat restricted in size, being composed of only six rooms for four grown persons and four children. During all this period I have not had a single case of sickness in my family, although the birds have had all possible kinds of maladies. I am also confirmed in my belief by the fact that I have allowed no opportunity to pass of asking for information on the subject from the principal dealers in birds at Hamburg, Cologne, London, Liverpool, Antwerp, Amsterdam, Rotterdam, Marseilles and Bordeaux whenever they had sick birds in considerable numbers. In no case was I informed that any one, either of the family or of the employers, had been attacked in the house of one of these merchants, and I obtained the same information from the directors of the great zoological gardens at Paris and London. No contagion—and I cannot insist too strongly on this point—could ever be established."

These, however, are all negative facts and would fail to stand against even one authenticated case of the transmission of disease to or from pet birds. Such cases, it is believed, have been proved to exist by Dr. Laboulbene, who communicates an account of his investigations to the bulletin of the Acclimation society.

ONE-THIRD OF PARIS.

Is Built Over a Vast System of Subterranean Galleries.

That recent concert in the catacombs has drawn attention to the fact that one-third at least of the city of Paris is built over long labyrinthian galleries, deep under the earth's surface, and called "The Quarries." Parisians are periodically frightened when they hear this, and begin to look forward to the sudden collapse of their high houses. M. Vickersheimer, however, who is inspector of catacombs and quarries, hastens to assure the timid that there is no fear of any subsidence of the soil of subterranean Paris. The galleries are well propped up and are continually under the supervision of vigilant persons, chiefly policemen, who on their off-duty days are paid five francs for inspection of walks through the shafts, which extend under ground in nearly every direction. Any signs of decay or damage on the vaultings or pillars are promptly reported to the proper authorities, who instanly bring their repairing machinery into play. According to classification, the first group of galleries begins under the Arc de Triomphe, extending in the direction of Passy and Auteuil. The second division runs under the Vaugirard districts, and include the catacombs, which are so-called because the bones from old cemeteries were placed there in 1776. The third branch of subterranean arteries is situated under the Boulevard of the Hospital, and extends to the fortifications, and the fourth runs from the Bastile toward Vincennes Wood. The fifth and last group, that of the north, is the most important, and is pierced under Montmartre, the Buttes Chaumont, and the cemetery of Pere-la-Chaise, and extends out to Noisy-le-Sec. It is supported by thousands of pillars, and its net work of crossings is the most complicated in underground Paris. All these galleries are stated to be in a good state of repair, but especial care and supervision have to be exercised in the third group, several landslips having occurred recently at Issy and Clamart. A new map or chart of the subterranean galleries is in course of preparation, the prefect of the Seine having observed that the existing plans are rather defective in their topographical details.—London Daily Telegraph.

Royal Standard Flags.

The largest flags ever made are royal standards, measuring 36 feet by 21 feet. If made of silk, a full-sized royal standard costs £54; one made for the prince of Wales cost £67; an admiralty ensign cost £41 10 shillings; a white ensign, £27; a union jack, £25. If made of the ordinary worsted bunting, royal standards cost £7 13 shillings; prince of Wales' standard, £6 4 shillings 6 pence; an admiralty flag, £5 15 shillings.

JOAN OF ARC'S HOUSE.

Her Old Home in Alsace-Lorraine Is Now Used as a Museum.

Among the many places of interest in Alsace-Lorraine, few are more worthy of a visit than the birthplace of the Maid of Orleans. Many of my readers are probably not aware that the house in which Jeanne was born still exists, and, thanks to French patriotism, is in an excellent state of preservation, being classed among the state monuments. In the house is a little museum containing several articles belonging to Jeanne or her family. The room in which Jeanne was born and the room of her parents are to be seen and the place is in charge of a polite and intelligent guardian. Domremy is of easy access from Toule, whence a little railroad runs along the banks of the Meuse, and one alights at a little station just opposite Domremy. Anyone who may be traveling in that part of France will find the trip well worth the trouble.

Domremy, as everybody knows, is a little village in the "department" of the Vosges, situated on the banks of the Meuse, about three miles from Neufchateau and near the frontiers of the "departments" of the Meurthe and the Haute-Marne. If the place did not possess historic interest, no traveler would turn aside from his route to visit it, for in itself it is nothing remarkable, but there in 1410, Jeanne d'Arc was born. The house is situated near the parish church, which is dedicated to St. Remy. In this church in which Jeanne was baptized, are still to be seen two stone figures of angels bearing a solid shield with the arms of the du Lys. These figures, which stand one on each side of the high altar, though very roughly carved bear witness to the respect of her compatriots for the memory of Jeanne. Montaigne, who passed through Domremy about the year 1851, says in his voyages: "I saw the front of the little cottage in which Jeanne d'Arc was born, painted over with her deeds, but time had much defaced the paintings." It was, in fact, originally only a "little cottage," but those into whose possession it came after the family d'Arc added to it at various epochs.

A very interesting fact connected with the house itself was the discovery of a statue which was built in and almost concealed by the wall, above the entrance. This statue, discovered in 1756, is sculptured in the same kind of stone of which the house was built. It represents Jeanne kneeling, bare headed and clad in armor. Strange to say, she is represented with long hair, on which one can still see some traces of gilding; this would lead one to imagine that she had long, fair hair, did not all the historians agree in saying that she had beautiful black hair, which she wore short in order to be more at ease in the combat. The statue, which is not badly carved, is perhaps the only existing authentic representation of the features of the "maid;" unfortunately it has been much damaged; the tip of the nose is gone, the left corner of the mouth has suffered, the right arm is broken off at the shoulder, which latter was perhaps the reason that the statue remained so long unnoticed.

PETROLEUM BRIQUETTES.

A New Fuel with Higher Heating Power Than Coal.

A writer in L'Industrie describes a simple process devised by Chemist Yelma, namely, that of using petroleum or mineral tar only for enriching clum and other inferior and formerly worthless combustibles, and from this material producing briquettes, the heating power of which is represented to be 30 per cent. higher than that of good coal. In this process a mixture is first prepared consisting of petroleum or bituminous shale tar, oleine and soda, in suitable proportions, by this means the culm, slack, or coal dust being cemented together. Three kinds of briquettes are produced in this way, those known as industrial briquettes for general firing purposes, gas briquettes for the manufacture of illuminating gas, and metallurgical coke. It is well known that brown coal has been the principal resort for the making of briquettes; later, however, experiments with briquettes of solidified petroleum or residuum have been made, as a presumable improvement—these failing to result satisfactorily, at least in the case of boilers, which were unable to withstand the intense heat developed by such fuel.

Every One Was Resigned.

"I heard your minister resigned from his charge."

"Well, no, not edzac'ly."

"How was it, then?"

"Why, you see, we'd been resigned ter him as long as we could stand it, and we thought it wuz time for him to recippercate. He didn't resign. We resigned him."—Boston Post.

—"How did you know he was from Chicago?" "By his accent." "But you said he didn't speak to anyone." "I overheard him eating a piece of pie."—Truth.

BREVITIES OF FUN.

—Passion is first a tramp who begs at our doors, then a guest and soon becomes master of the household.—N. Y. Weekly.

—A woman is never fully reconciled to her son's marriage until they have had a daughter and name it for her.—Atchison Globe.

—"Then you agree with Rev. Mr. Straitlace on the question of eternal punishment?" "Not exactly. We both believe in it, but I'm not in favor of it."—Truth.

—"Tom has to move to a new boarding-house." "What for?" "Couldn't stand it to hear the other boarders telling what they would do if they were the Greek government."—Chicago Record.

—A Translation.—"What do you suppose Nagle meant by the expression 'on dit' in connection with the report that Adolphus Wiery's tragedy company was coming to town?" "He probably meant on foot."—Philadelphia North-American.

—Mrs. Boardem—"How do you find the chicken soup, Mr. Boarder?" Mr. Boarder—"I have no difficulty in finding the soup, madam, but I am inclined to think that the chicken will be able to prove an alibi."—Richmond Dispatch.

—"I would gladly lay the world at your feet," the young man exclaimed. "Dear me," sighed Mabel. "I almost wish you hadn't said that." "Why?" "Father is always saying you act as if you own the earth."—Washington Star.

—"I guess Jim can get away for that fishing party all right." "What makes you think so?" "I was up to his house last night. His wife used to be an amateur elocutionist before they were married, and he asked her to recite! She'll never refuse him now."—Cleveland Plain Dealer.

A LESSON IN COURAGE.

How a Timid Lad Trained Himself to Absolute Fearlessness.

"When I was 17 or 18 years of age," said Mr. Kennan, "I went as a telegraph operator to Cincinnati. I had become so morbid and miserable by that time that I said to myself one day: 'I'm going to put an end to this state of affairs here and now. If I'm afraid of anything, I'll conquer my fear of it or die. If I'm a coward, I might as well be dead, because I can never feel any self-respect or have any happiness in life; and I'd rather get killed trying to do something that I'm afraid to do than to live in this way.' I was at that time working at night, and had to go home from the office between midnight and four o'clock a. m. It was during the civil war, and Cincinnati was a more lawless city than it has ever been since. Street robberies and murders were of daily occurrence, and all of the 'night men' in our office carried weapons as a matter of course. I bought a revolver, and commenced a course of experiments upon myself. When I finished my night work at the office, instead of going directly home through well-lighted and police-patrolled streets, I directed my steps to the slums, and explored the worst haunts of vice and crime in the city. If there was a dark, narrow, cut-throat alley down by the river that I felt afraid to go through at that hour of the night, I clenched my teeth, cocked my revolver, and went through it—sometimes twice in succession. If I read in the morning papers that a man had been robbed or murdered on a certain street, I went to that street the next night. I explored the dark river banks, hung around low drinking dives and the resorts of thieves and other criminals, and made it an invariable rule to do at all hazards the thing that I thought I might be afraid to do. Of course I had all sorts of experiences and adventures. One night I saw a man attacked by highwaymen, and knocked down with a slung-shot, just across the street. I ran to his assistance, frightened away the robbers, and picked him up from the gutter in a state of unconsciousness. Another night, after two o'clock, I saw a man's throat cut down by the river—and a ghastly sight it was; but although somewhat shaken, I did not become faint nor sick. Every time I went through a street that I believed to be dangerous, or had any startling experience, I felt an accession of self-respect.

"In less than three months I had satisfied myself that while I did feel fear, I was not so much daunted by any undertaking but I could do it if I willed to do it, and then I began to feel better.

"Soon after this time I went on my first expedition to Siberia, and there, in almost daily struggles with difficulties, dangers and sufferings of all sorts, I finally lost the fear of being afraid, which had poisoned the happiness of my boyhood."—Kenyon West, in Atlantic.

When Language Fails.

Even when a girl has been to college and knows four languages, she has difficulty in expressing her feelings adequately when she sits down on the sidewalk where the small boys have been coasting. — Somerville Journal.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très r pandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le deuxième District.

Succession de John Paul Vogel.

No 53,147 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi le 30 Juin 1897.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS, A. A. Lesseps, Encanteur, bureau No. 405 rue Carondelet. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 27 mai 1897 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique MERCREDI le 30 juin 1897 à midi, à la Bourse de la Nouvelle Orléans, des propriétés foncières No. 717 rue Commune, entre les rues Cavondelet et St. Charles, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et l'avenue Claiborne, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue St-Louis, sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant désigné comme lot No 2.

Les améliorations ci-dessus consistent du cottage seul et substantiel contenant trois chambres et dépendances, et portant le numéro municipal — rue St Louis.

Termes et comditions:—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un an avec billets portant 8 0|0 par an d'intérêts, de la date de la vente, avec lien de vendeur et privilège et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumant les taxes de l'année courante en plus et au-dessus le prix de l'adjudication et feront un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. P. Cousin notaire.

31 mai—31—juin 2 6 13 20 28 29 30

PAR BAUMGARDEN & STERN.

OCCASION SPLENDIDE.

Propriété de choix dans le Troisième District. Cottages et terrain

Deux cottages simples Nos. 1454 et 1458 rue Derbigny, entre Columbus et Kerlerec.

Cottage simple 2444 rue Lapeyrouse, entre Rocheblave et Dorgenois.

Deux terrains sur la rue Laharpe dans le même ilet.

S'améliorant journellement et prenant valeur rapidement. Près des ca s électriques, des écoles et du marcié, etc, voir le plan à la Bourse.

JEUDI 17 Juin 1897 à la Bourse Nos. 629 et 631 rue Commune, à midi—Conditions 1|3 on p'us au comptant, le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1897 et feront un dépôt de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

BAUMGARDEN & STERN.
Encanteurs, 826 Commune.

30 mai—3 6 10 à la vente.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

JEUDI, 10 juin, 11 A. M.

E. J. Shepherd vs ses Créanciers.

Bijouteries de valeur, assortis, Ornements, Mouvements de Montres, Boîtes en Peluche, Ressorts, Lunettes, Outils de Bijoutiers, Vitrines, Plateaux, Coffre-fort, Installation, etc., etc., au No. 1924 rue Magasin.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—JEUDI, 10 juin 1897, à 11 h a m sur les lieux, No 1924 rue Magasin, entre les rues Ste Marie et St-André, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 25 mai 1897, et issu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire intitulée E. J. Shepherd vs ses créanciers, No 52070, du dossier de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu aux enchères publiques:

Le contenu entier et les effets, mobiliers, consistant en bijouteries, outils, coffre-fort, installations, etc, et tout ce qui est dans le local No 1924, rue Magasin, d'après l'inventaire enrégistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

Mai 30—Juin 3 6 7 8 9 10.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN GREEN.

No 52,951—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Mercredi, le 9 juin 1897.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS—A. A. Lesseps, encanteur—Bureau 405 rue Carondelet. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Honorable N. H. RIGHTOR juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 29 avril 1897 et à moi adressé, je procéderai de vendre, MERCREDI, le 9 juin 1897, à midi, à la BOURSE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 717 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET ST-CHARLES, pour le compte de ladite succession, la propriété suivante décrite, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues COMMUNE, BAUDIN, GAVOSO ET SALCEDO, et désigné par le No 10 sur un devis annexé à un acte passé pardevant M. Gernon, notaire, daté le 8 avril 1893, le dit lot mesurant trente-quatre pieds, six pouces et six lignes sur la rue SALCEDO, sur cent quarante et un pied, huit pouces et trois lignes de profondeur.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a devra être représentée par billets de l'acquéreur, à un an, avec 8 pour cent par an d'intérêt, de la date de vente, avec lien du vendeur et privilège, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumant les taxes de l'année courante en plus et au-dessus du montant de son enchère et devant faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos. N. Wolfson, notaire.

4 mai—4 12 19 26—juin 2 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Ed. L. Zensler vs Paul Dewert.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 33,974—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, rue Camp entre Girod et Lafayette, le MERCREDI, 9 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le terme non-expiré du bail passé le 15 février 1895, pour le terme d'une année avec le privilège de cinq années, au taux de onze dollars par mois, pour la moitié d'un cottage double avec les dépendances, situé coin des rues Berlin et Sud Liberté, avec huit lots de terre, Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8 9 et 10, d'après le bail enregistré dans ce procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mes bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY.
Constable de la Première Cour de Cité.

30 mai—30—juin 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande et Attenante Propriété-Résidence de valeur dans le Sixième District,

Encoignure des rues Ferdinand et Chestnut (ou Audubon), portant le nouveau No municipal 7040 rue Ferdinand.

Dr J. Numa Roussel vs C. Julian Bartlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,153—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville (anciennement Greenville, paroisse de Jefferson), dans l'ilet No 28 borné par les rues Ferdinand, Chestnut ou Audubon, Elizabeth et Walnut: ladite portion de terre étant le coin nordouest dudit ilet et mesurant 120 pieds de face à la rue Ferdinand sur une profondeur et face de cent cinquante (150) pieds sur la rue Chestnut ou Audubon, avec les lignes parallèles dans le fond et de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur Améliorée dans le Premier District

Formant l'encoignure des rues Gravier et Broad, dans l'ilet borné par les dites rues, l'avenue Tulane et la rue Dorgenois.

Mme M. G. Mims vs John G. Giesemann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 310—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet original No 49, maintenant No 585 borné par l'avenue Tulane, anciennement Commune, et les rues Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-trois sur un plan de subdivision dudit ilet en 44 lots par P. A. D'Hémécourt, voyer en date du 10 juillet 1890 et annexé pour référence à un acte fait par N. B. Trist notaire en cette ville, le 28 octobre 1890, ledit lot ferme l'encoignure des rues Gravier et Broad et mesurant, conformément au dit plan, trente et-un pieds au pouce et deux lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt-deux pieds trois pouces et sept lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

15mai—15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.

People's Bank of New Orleans vs William W Washburn—No 53,278.

Mme Mary G. T. Stempel, gardienne, vs William W. Washburn—No 53 279.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept lots de terre avec les bâtisses et autres améliorations qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 53, anciennement ilet No 26, en dehors de la rue Water et borné par lesdites rues Water, Berlin et Milan et le fleuve Mississipi et lesdits lots étant désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et mesurant chacun 25 pieds, plus ou moins, de face au dit fleuve Mississipi et la rue Water et s'étendant en profondeur du fleuve Mississippi à la rue Water. Ensemble aussi avec le moulin à scie, machines, outils et généralement tout ce qui y appartient sans exception ou réserve.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21mai—21 28—juin 4 11 18 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Margaret McTernan, femme de Patrick Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,569 — Division A—Attendu que Henry P. Burns, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Margaret McTernan, femme de Patrick Burns, décédés testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.

29 mai—29—juin 2 7

Succession de Miles F. Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,578—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joséphine Sweeney, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

29 mai—29—juin 2 7

Succession de John Bastian.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,635—Division E—Attendu que Louis Claudel, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Bastian, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

29mai—29—juin 2 7

Succession de Joseph Prograis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,539—Division A—Attendu que Eliza Prograis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Prograis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

28 mai—2 6 juin

Succession de P. L. Jacquinet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 50,086—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Mme Kate Jacquinet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

29 mai—29—juin 2 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

John W. Duffy vs ses créanciers.

No 50,297—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division—

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 3 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, daté et signé le 21me jour d'avril 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un sixième indivis et tous les droits, titre et intérêts de l'insolvable John W. Duffy, dans et à:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Magnolia, Gravier et Locust, désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par Geo. Merrick, C. E., daté le 11 novembre 1842, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant G. E. Stringer, notaire, le 12 mai 1845, lequel dit lot mesurant 49 pieds 4 pouces de face sur l'avenue Tulane, sur une profondeur et façade sur la rue Magnolia, dont il forme l'encoignure, de 116 pieds 6 pouces, courant en arrière à une allée de 10 pieds de large commune au dit lot et à d'autres; la ligne du fond du dit lot court le long de la dite allée une distance de 24 pieds 6 pouces jusqu'à ce qu'il touche l'autre ligne du dit lot, laquelle est la ligne de division entre lui et le lot No 8. La dite vente étant faite sujette au droits usufruitiers de Mme veuve Ellen Duffy, pendant sa vie naturelle ou jusqu'à son remariage.

2° Un lot de livres et comptes-courants et réclamations abandonnés et cédés par l'insolvable, John W. Duffy, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui doit assumer les taxes de 1897 sur la propriété foncière et faire un dépôt avec l'encanteur de 20 pour cent sur le montant du prix d'achat de la propriété foncière.

2 mai—2 9 16 20 23 30—juin 1 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—No 52,930.—

JAS. J. O'ROURKE, JR. VS. SES CREANCIERS.

Mulets, Camions, Wagons.

PAR E. CURTIS, Encanteur, Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté et signé le 27 Mai 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente, VENDREDI, le 11 Juin 1897 à 11 heures A. M., dans un lot vacant dans l'ilet borné par les rues Calliope, Gaienne, Sud Peters et Fulton des propriétés mobilières suivantes:—

Une paire de roues de machine, une paire de roues de bouilloire, deux grands camions à machines et le même jour MERCREDI le 9 Juin 1897 à Midi, dans le lot 429 rue Thalia près de la rue Tchoupitoulas, les propriétés suivantes:—

Deux camions plats, un wagon à bois, un camion à coton, trois mulets, un cheval bay, un lot de harnais. AUSSI un lot de notes livres de comptes, etc., comme par inventaire enregistré. Conditions comptant.

30 mai—30—juin 2 6 8 10 11

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Esther Levi.

No 41 025—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR BAUMGARDEN ET STERN—L. L. STERN, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—LE JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 13 mai 1897, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan:—

PAROISSE EAST FELICIANA.

No 1. Une certaine portion de terre connue comme le "Rankin Tract" avant 435 acres plus ou moins, borné au nord par les terres anciennement appartenant à T. D. Worthy, est par la rivière Comite, et ouest par les terres anciennement appartenant par T. D Worthy.

2° Une certaine portion de terre connue comme le "Kelley Tract" avant 320 acres plus ou moins, situé, nord, de D. W. Pitcs est, par Wm S. Irvins et sud, par la terre de Isaac Benyhill et B. D. Chaney.

Conditions—Comptant Acte de vente pardevant H. T. Gurley aux frais de l'acquéreur.

23 mai—23—juin 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mary Ann Levi

No 41,024—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR BAUMGARDEN & STERN—L. L. Stern, encanteur—Bureau No. 826 rue Commune—JEUDI, le 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 629 et 631 rue Commune. En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 13 mai 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique.

Paroisse d'Est Bâton Rouge,

Le (41|48) quarante-et unième quarante huitième intérêt dans et à tous ses droits, titres intérêt dans et à la suivante décrite propriété foncière, à savoir: Un certain morceau de terre antrefois appartenant à John G. Carney, contenant six cents acres, plus ou moins; borné au Nord par les terres de Rhodes M. Muse, à l'Est par les terres de la Veuve Sarah Tucker; au Sud par la Rivière Comite et à l'Ouest par les terres appartenant autrefois à A. M. Dunn, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le demi acre de ladite terre avec le droit de pénétrer là dessus, étant réservé comme cimetière de famille. Etant la même terre acquise par le défunt Abraham Levi, par acte vente enregistré dans le livre No 2, page 133 du transfert de la paroisse d'East Bâton Rouge.

N. B.—Le ci dessus est loué pour l'année courante pour treize cent livres de (lint cotton) et la vente est faite sujette à ce bail.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant H. T. Gurley, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

23mai—23—juin 3 10 17 24

Succession de Martha Parker, femme de Henry Nootr:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,634—Division D—Attendu que William D Sawtelle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Martha Parker, femme de Henry Nootr, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUERIN,
Greffier.

1er mai—1 5 10

Successions de Mme Vve Catherine Cazeaux et Dominique et Victor Cazeaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,813—Division D.—Attendu que James Brady a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration et d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Veuve Catherine Cazeaux, décédée testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

29 mai—2 7 juin

Bureau de la "Jackson Brewing Company"—En conformité à l'article IV de la Charte de cette compagnie, une élection de neuf directeurs pour servir durant l'année suivante, aura lieu mercredi, 16 juin, 1897, entre les heures 10 A. M. et 2 P. M., au bureau de la dite compagnie.

Les transferts des livres seront clos dix jours avant la dite date.

GUS. OERTLING,
Secrétaire et Trésorier

30 mai—30 juin 1 3 5 6 8 9 13 15 16

MARCHE FRANÇAIS.

Nouvelle ligne.

Prenez les cars d'Orléans sur la rue Canal, partout, entre la statue Clay de la rue Dauphine courant via Dauphine et Dumaine au Marché, retour via Ursulines et Bourgogne à Canal. La voie la plus courte et la plus commode. La seule ligne directe au Marché.

28 mai—7t

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,